

Extrait du Memoire du Ministre d'Angleterre,
à Monseigneur le Duc d'Orleans Regent de
France, du 9, Mars 1716.

*Memoire de
Mr. le Comte
Stair à Mon-
sieur le Duc
Regent de
France.*

„ LE Comte de Stair, Ministre du Roi de
„ la G. B. auprès de Sa M. T. C. par or-
„ dre exprés du Roi son Maître, notifie à S. A.
„ R. M. le Duc d'Orleans, Regent en Fran-
„ ce, *la fuite du Prétendant*, & la dispersion
„ des Rebelles en Ecoſſe; dont Sa. M. est per-
„ suadée que S. A. R. sera bien aise, à cause
„ de leur proche parentée. & l'étroite amitié que
„ S. M. a soigneusement cultivée avec S. A. R.
„ Le Traité d'Utrecht est si recent, que
„ le Roi s'étoit persuadé que S. A. R. le Re-
„ gent, auroit pris les mesures convenables
„ pour empêcher le Prétendant de remettre
„ les pieds en France: mais puis que ledit
„ Prétendant a trouvé moyen d'y entrer, Sa
„ M. s'assure que S. A. R. l'obligera aussi-
„ tôt qu'Elle en aura connoissance, de sortir
„ du Royaume &c.

Ensuite Mr. l'Ambassadeur d'Angleterre de-
mande au nom du Roi son Maître, que les
Anglois condamnez ou declarez Rebelles, ne
puissent trouver aucun azile en France; parce
dit il, que la Grande Bretagne se verroit obli-
gée d'avoir toujours les armes à la main, tour-
mentée par des soupçons & des inquietudes con-
tinuelles: condition plus dure qu'une guerre
ouverte à une Nation qui a me à vivre en paix
avec tous ses voisins, & qui est la ouë de la
conservation de ses loix & de ses libertez.

Un peu plus bas, le Comte de Stair conti-
nuë ainsi. Le Roi de la G. B. espere que S. A.
R. le Regent voudra bien joindre des instances
efficaces